

Le Président

Monsieur le sous-directeur Ludovic Guillaume
Sous-direction des « Usagers vulnérables »
Délégation de la Sécurité routière
Place Beauvau
75001 PARIS

Paris, le 30 mai 2017

Monsieur le Sous-directeur,

L'association « les droits du piéton » se réjouit de la création d'une sous-direction des usagers vulnérables au sein de la nouvelle délégation à la sécurité routière.

L'association exprime le vœu que votre sous-direction porte son action en priorité sur l'amélioration de la sécurité des piétons. Le piéton est, en effet, le grand oublié de la politique publique de sécurité routière des vingt dernières années.

De surcroît, l'accidentalité piétonne connaît une dégradation très préoccupante (+ 16% en 2016). Cette mortalité touche particulièrement les personnes âgées de plus de 65 ans. Parmi les 540 piétons tués, un sur deux était âgé de plus de 65 ans. Les jeunes piétons de moins de 14 ans ne sont pas non plus épargnés par les dangers de la circulation. Ils étaient un sur quatre parmi plus de 4 500 piétons hospitalisés en 2016. Cette dégradation, hélas, semble se poursuivre ce dernier trimestre.

L'association « Les Droits du Piéton », fondée en 1959, est la plus ancienne des associations représentant et défendant des usagers de la route et de la rue. Elle est attentive nationalement et localement à la sécurité de 60 millions de piétons qu'elle est la seule, exclusivement, à représenter.

Elle vous demande de bien vouloir la recevoir afin de vous présenter les pistes d'action que nous souhaiterions voir engager afin de remédier à l'insécurité des piétons. L'association est également disponible pour participer à tout groupe de travail que vous jugerez utile de mettre en place pour travailler sur le sujet.

En souhaitant recevoir une suite favorable à ce courrier, veuillez agréer, Monsieur le sous-directeur, l'assurance de nos sincères salutations.

Le Président
JP Lechevalier